



urgence **r**éhabilitation **d**éveloppement

OBSERVATOIRE DES PRATIQUES DE L'AIDE AU TCHAD

Une mise en perspective sur le retour des personnes déplacées au Tchad oriental

Comptes-rendus des tables rondes
du 10 octobre et 8 décembre 2011

Janvier 2012



*Les activités de l'Observatoire au Tchad
sont soutenues par la DG ECHO*



Aide humanitaire et Protection civile

TABLE RONDE du 10 octobre 2011 à N'Djamena

Animée par Félix Léger (IRC) avec la participation de Lysette Boucher Castel (OPAT), Issa Ouadjonne (auteur d'un rapport ACF sur les systèmes pastoraux dans le grand Kanem), Sa Majesté Seïd Brahim (Sultan père de la région du Dar Sila), Brahim Ali (Intersos), Abdel Hadi Ousmane (Intersos), Véronique Mondon (Première Urgence), Paul-Henri Morard (CCO) et Djamel Al-Faroukh (Consahdis).

Lysette Boucher Castel, du Groupe URD, introduit l'enjeu des zones de retour des déplacés de l'Est, et plus particulièrement des systèmes pastoraux et de la stabilisation des retournés. Elle met en évidence que les deux activités économiques prépondérantes dans le Ouaddai et le Dar Sila sont l'agriculture et l'élevage. Toutes les personnes déplacées qui vivaient en site et qui retournent dans leur village sont des agriculteurs. La question de la « réhabilitation » de ces zones de retour est donc fondamentale et dans ce cadre, c'est l'attribution de parcelles cultivables qui conditionne les retours.

Présentation de l'étude d'ACF sur les systèmes pastoraux dans le Kanem et le Bahr El Gazal – Issa Ouadjonne

L'étude a montré que dans ces deux régions il existe des logiques de transhumance et de nomadisme, et que par conséquent les ressources pastorales y sont valorisées.

Elle met en évidence trois grands types de pratiques d'exploitation dans le Kanem :

- ✓ Le nomadisme de pâturage ou de points d'eau, mais qui est difficile en raison d'importantes pertes de cheptel (entre 15 et 20% de mortalité de veau à la naissance) ;
- ✓ La transhumance intra-régionale (ou petite transhumance) ;
- ✓ La transhumance inter-régionale (guidée par quatre facteurs : eau, pâturage, marché au bétail, et relations sociales).

L'étude souligne qu'il n'existe pas de couloir de transhumants dans ces régions. Ainsi les nomades utilisent des « éclaireurs » qui informent les chefs de ménage des obstacles sur la route.

Les routes de transhumance se font ainsi en fonction des points d'eau, du choix de séjour, de la vitesse du parcours, ainsi que du type de cheptel (chameaux, bovins, etc...). Issa Ouadjonne rappelle à cet effet qu'un couloir de transhumance se définit par : la piste, l'eau, les aires de pâturage et les aires de stationnement.

Pour conclure, l'étude met en évidence que pour les pastoraux, une aide alimentaire, des puits, ainsi que des aliments pour le bétail sont identifiés comme aides prioritaires nécessaires à la pérennisation des deux régions.

Présentation de l'étude sur les « zones » de retour menée par l'OPAT – Lysette Boucher Castel, OPAT-Groupe URD

La notion de zone a été choisie car elle est neutre et peut représenter soit une ère habitée par une ethnie, une unité agro-climatique, un ensemble de villages, ou l'ancrage géographique de systèmes pastoraux et/ou agricoles.

Le mot « terroir » est aussi important car il délimite l'ancrage géographique d'une communauté rurale, où elle trouve des terres, constitue des villages. Le terroir s'appuie

à la fois sur ses composantes agricoles (système de parcelles) et ses composantes pastorales (ères de parcours, système d'accès aux points d'eau). La mise en valeur de ces terroirs a été fondamentalement affectée durant les événements de 2006-2008. La communauté villageoise implantée dans son terroir s'est en effet en partie dissoute pour se retrouver dans des sites de déplacés.

L'étude a pu mettre en évidence que ce sont les familles (et non les communautés villageoises) qui ont décidé de retourner, le retour n'ayant pas forcément lieu dans le terroir d'origine mais dans des zones plus larges.

Contrairement à la région du Kanem, il existe dans les régions de l'Est des couloirs de transhumance immenses et ceux-ci ont par conséquent un impact très important sur les terroirs agraires.

Une partie importante des implantations humaines dans l'Est est liée à l'existence de ressources en eau (pour usage humain, agricole et pastoral). Ainsi, une grande partie des zones à forte densité de population se trouve à proximité des wadis (oueds), où l'eau est accessible de façon permanente toute l'année. Dans ces zones à forte densité, où coexistent agriculture et pastoralisme, la négociation est perpétuelle entre transhumants et agropasteurs.

Dans le processus de réinstallation, l'accès aux différentes parties de ce terroir est donc un enjeu fondamental. L'installation se fait en fonction de l'attribution de parcelle par le sultan, les chefs de cantons/villages. Souvent ces parcelles sont proches des couloirs de transhumance, donc il y a négociations/discussions sur le piétinement des cultures par les cheptels, ainsi que sur l'accès aux points d'eau. Une répartition doit donc être négociée entre transhumants et agriculteurs, et la résolution de ces litiges est une condition prépondérante du processus de stabilisation.

Les mouvements de va-et-vient (aussi appelés mouvements pendulaires) entre les sites de déplacés et les terroirs agraires d'origine ont semble-t-il largement contribué au processus de retour et de stabilisation des populations. Ils permettent notamment l'amorce de discussions entre transhumants, nomades, et agriculteurs, les sites restant des « arrière-postes » si la conciliation n'aboutit pas, ou si des conflits réapparaissent.

Bien qu'il soit grand de 26 000 km², le territoire du Dar Sila subit un amoindrissement de ses ressources. Cette région est éprouvée par l'accueil des populations des régions du Nord qui, depuis 1982, migrent progressivement en raison des sécheresses récurrentes. La plupart sont des éleveurs, qui sont arrivés pour reconstituer leurs cheptels.

Un autre facteur réside dans l'affaiblissement de la productivité agricole. Jadis, il y avait beaucoup de végétation et de gibier, mais la terre est devenue infertile. Les agriculteurs qui, dans le temps, pouvaient récolter 10 à 12 sacs avec moins d'un hectare cultivé, récoltent actuellement moins de 10 sacs en cultivant 2 hectares de terre.

La population se concentre ainsi autour du fleuve Bahr Azoum. Les ressources hydriques, végétales et la potentialité agricole y attirent à la fois les éleveurs et les agriculteurs, ce qui génère des litiges. Il y a un fort souhait des autorités traditionnelles, notamment du Sultan du Dar Sila, que les ONG aident l'Etat tchadien à résoudre ces litiges, en assurant l'ordre et la sécurité. Si ces conditions ne sont pas remplies, alors le retour n'est pas possible.

Question

Avec la nouvelle structuration de la population dans les villages de retournés (qui ne correspond pas au tissu social des villages d'origines car les familles retournent progressivement et souvent sporadiquement), le « tribunal traditionnel » est-il toujours possible pour la gestion des litiges ?

« Quand il y avait conflit dans le temps, c'était le chef traditionnel qui le réglait. Actuellement ça n'existe plus. Quand il y a infraction d'un transhumant, il va corrompre les gendarmes, représentants des autorités modernes ; et ainsi on donne tort au paysan alors que c'est lui qui a été lésé initialement. Les problèmes dépassent donc les chefs traditionnels, qui ne sont plus respectés. Il y a chevauchement entre le traditionnel et le moderne. »

Présentation des actions d'Intersos dans les villages de Thioro, Marena et Arangou – Brahim Ali et Abdel Hadi Ousmane

L'objectif de ces interventions sur le terrain est de fournir un accompagnement à la stabilisation via la création de groupes d'intérêts socio-économiques (GIS). Ces groupes permettent de représenter les communautés de retournés mais aussi les villageois locaux. Ils ont pour but de rassembler ces deux communautés autour d'activités diverses. Des comités sont constitués, et ont déjà défini des termes de référence qui permettent de travailler avec les populations. Des réunions et discussions sont organisées et liées aux activités d'Intersos, pour résoudre, entre autres, les conflits intergroupement. Des réunions mensuelles sont organisées avec Intersos pour faciliter la répartition des activités en fonction des impératifs de chacun. Il y a de réelles prises de décision sur la bonne marche du projet. Intersos ne s'occupe pas des conflits intercommunautaires car le gouvernement a déjà mis en place un comité dans ces régions. En guise d'illustration, les intervenants précisent que pour identifier un terrain maraîcher le GIS doit valider ce terrain afin qu'Intersos puisse appuyer la mise en place de l'activité. Les GIS représentent les différentes ethnies des villages (Dajo, Waddai, Mimi, etc.). Le projet de GIS est en place depuis mai 2010. A ce jour, il fonctionne bien et n'a pas rencontré de problème.

Les retours dans la région de l'Assoungha – Véronique Mondon

Le fait que les réfugiés des camps de Bredjing et de Tréguine ainsi que les déplacés, la plupart d'éthnies massalites, se soient installés dans cette région à 78% massalite a permis d'éviter une tension interethnique.

Les massalites sont traditionnellement agropastoraux, avec un cheptel essentiellement bovin et de culture vivrière (essentiellement du mil) et maraîchère (près des ouadis). La culture dans cette région est dite « opportuniste » : pas de possession de terre, mais une attribution traditionnelle via les autorités traditionnelles (chef de canton, sultan) de « terre à manger ». Les massalites maintiennent le couvert végétal pour préserver les espaces boisés et les épineux sont utilisés pour protéger les terrains. Pour la terre, ils s'organisent en gestion en jachère, et maintiennent ainsi des micro-organismes permettant la régénération des sols.

Mais la dégradation des dernières années a entraîné un passage progressif à un environnement de type sahélien. Une succession de sécheresse et l'appauvrissement du couvert végétal ont d'abord permis l'avancée du désert. On a ensuite vu une augmentation massive de la population dans la région, due aux réfugiés/et aux déplacements internes en 2004-2006, qui a engendré une rotation trop rapide des cultures et a appauvri le sol.

Ces changements ont contraint les populations retournées à s'adapter à un nouvel environnement conduisant à l'urbanisation due aux camps et aux sites qui a aboutit à une modification progressive du système social. Cette transformation du mode vie a fait apparaître de nouveaux besoins en éducation, en santé, en adduction d'eau, etc. Elle a également eu des impacts sur les techniques de cultures : passage d'une culture mixte arachides et mil à une culture de rente, valorisation des produits agricoles et gestion des énergies (foyers améliorés).

Historique de la perception de la Conshadis – Paul-Henri Morard et Jamal Al-Faroukh

En 2007, la Minurcat et l'Eufor ont permis la naissance de la Conafit (aujourd'hui Conshadis ou Coordination nationale des soutiens aux activités humanitaires et au détachement intégré pour la sécurité), qui avait pour but d'assurer la sécurité à l'Est du pays. En 2010, l'annonce du retrait de la Minurcat a éveillé des craintes chez les humanitaires qui ont redouté une recrudescence de la violence dans le pays. Pourtant, jusqu'à présent la situation est restée relativement stable.

La Conafit, devenue Conshadis, est l'interface désignée par le président auprès des agences des Nations unies et des acteurs humanitaires pour les questions de sécurité sur le territoire tchadien. Des réunions trimestrielles sont organisées avec le Général Dagache afin de favoriser les échanges. On constate qu'il existe des perceptions très variées de la sécurité entre les acteurs humanitaires et notamment les ONG nationales et internationales. La Conshadis, en favorisant ces échanges a pu réorienter ses actions de développement et ramener l'analyse sur un autre plan.

Par ailleurs, le programme de la Conshadis a été créé pour instaurer une stabilisation et favoriser la réinstallation durable des populations déplacées. Elle s'occupe également des conflits intercommunautaires. Les intérêts des agriculteurs et des éleveurs dans l'Est résident dans la gestion de l'espace, comme l'ont relevé les intervenants d'Intersos par leurs projets, comme les GIS.

La Conshadis mène 12 actions, soutenues par la FED et l'AFD en partenariat avec diverses ONG sur le terrain.

DEUXIEME PARTIE : La réinstallation définitive des populations retournées : un enjeu du développement ?

TABLE RONDE du 8 Décembre 2011

Animé par Emilie Poisson (ACTED), avec la participation de Lysette Boucher Castel (Groupe URD OPAT-Tchad), Nantoiallah Matrengar Kisito (JRS), Franca Covini (COOPI), Abakar Mahamat Ahmat (Oxfam) et Souad Abbes (Programme Conjoint d'Appui au Détachement Intégré de Sécurité).

Emilie Poisson revient sur la première table ronde qui avait eu lieu le 10 octobre et qui avait pour but de traiter du rôle des autorités traditionnelles ainsi que des litiges entre agriculteurs et pastoraux, point restant une crainte pour la population de l'Est du Tchad en vue de la stabilisation du territoire.

Un retour volontaire ? Un accomplissement du retour, et une réinstallation définitive – Lysette Boucher Castel, OPAT-Groupe URD

Cette présentation se base sur une enquête auprès de 60 personnes retournées dans trois zones (Kerfi et Tiero Marena pour le Dar Sila, et Borota pour l'Ouaddaï).

S'agissant du *retour volontaire*, il a d'abord été montré que la décision de retour appartenait aux familles, et qu'ensuite en accomplissant le va et vient (du site aux zones de retours), les chefs de famille ont été orientés par les autorités traditionnelles pour installer leurs habitats plutôt en zones de regroupement que dans leurs villages d'origine. Ainsi, à la venue du chef de famille venant récupérer son terroir agraire, une concession lui a été octroyée par les autorités traditionnelles (chefs de canton et chefs de villages) qui l'ont également aidé à réhabiliter son habitat.

Les raisons de cette relocalisation de l'habitat sont en partie expliquées par la motivation des familles à être regroupées, ainsi que par une préoccupation des autorités traditionnelles de sécuriser les zones habitables pour les familles retournées.

Pour la réinstallation définitive des familles retournées, le facteur d'anticipation face à l'avenir semble être le plus déterminant. Les résultats montrent que les personnes retournées qui sont en processus de réinstallation, ont des attentes fortes en matière de soins, d'éducation et d'eau.

Questions

Durant la période de vie dans les sites, le niveau de vie et le fait d'avoir plus de confort a-t-il joué sur le retour ?

« Au début de leur installation, il y a effectivement eu un bon accueil des villages hôtes, dans lesquels les personnes déplacées ont pu cultiver des terres et faire de la cueillette de bois, et par conséquent avoir un bon niveau de vie. Cependant, dans ce qui a été relevé dans les questionnaires, 50% des gens déclaraient ne pas avoir d'activité dans les sites et donc vivre dans une sorte « d'inertie ». Le « confort » du site n'a pas joué fondamentalement : il n'était pas suffisamment incitatif. L'idée dominante était de retourner en tant que paysans pour reconstituer le terroir agraire ».

Lors de l'enquête la population a-t-elle demandé un dialogue intercommunautaire ?

« Cette question a été abordée lors de la 1^{ère} table ronde qui portait sur la stabilisation. Effectivement, pour les populations ce dialogue est nécessaire. La négociation intercommunautaire s'est préparée durant les va-et-vient, et c'est en effet un grand enjeu de la stabilisation ».

La présence des ONG et de ce fait la création d'emplois dans ces milieux (gardiens, chauffeurs, etc.) a-t-elle eu un lien avec la volonté des populations de scolariser de leurs enfants ?

« Dans le cas présent, l'influence des ONG dans leurs préoccupations d'amélioration des conditions de vie n'est pas neutre. Les humanitaires ont en quelque sorte questionné les populations sur des alternatives de travail pour leurs enfants : « Pour moi c'est trop tard, je suis cultivateur, mais je veux une autre vie pour mes enfants ».

L'exigence de la sécurité est-elle ressortie de votre étude ? Ou les populations l'ont-elles maintenant oubliée ?

« Cette question a été abordée dans la première partie du rapport et lors de la 1^{ère} table ronde. Effectivement, il ressortait que le besoin de sécurité était présent mais qu'il reposait plutôt sur des rapports de civilité, notamment dans les villages de regroupement ».

RAPPEL : On retient ainsi que le retour volontaire selon les accords de Kampala se constitue par un libre choix mais également par un accomplissement du retour. De plus, le site n'étant pas un espace durable, l'abolition du « statut » de personnes déplacées (Etat central) les pousse à le quitter.

Cette étude montre que les mouvements pendulaires restent la clé du retour, que les autorités traditionnelles ont joué un rôle important pour attribuer des terroirs agraires aux personnes voulant retourner dans leurs terroirs d'origine.

Enfin, si la décision de retourner relève d'un choix familial, les personnes retournées se regroupant exercent des pressions afin que dans les villages de retour, elles puissent avoir accès à des services tels que l'eau, l'éducation et la santé.

De l'urgence au développement économique et social : l'institutionnalisation de l'école ? – Nantoiallah Matrengar Kisito, JRS

L'expérience de JRS à travers l'école : l'éducation, une intervention de développement mais aussi d'urgence.

Quelques rappels montrent l'importance de l'école dans les situations d'urgence et de développement.

La tendance générale est de placer l'urgence avant le développement. Sur le terrain, les acteurs humanitaires ont cependant déjà souvent rencontré d'autres acteurs de développement qui étaient initialement sur place. Par définition, l'urgence fait suite à des actions de l'homme (guerres, conflits, etc.) et/ou des bouleversements de la nature (catastrophes naturelles), et est comprise comme un contexte *de vie ou de mort*. Elle est source d'une grande mobilisation (et de moyens) de la communauté. Le contexte d'urgence fait émerger des situations de vulnérabilité et de fragilité chez les populations touchées.

Le développement, quant à lui, naît d'un contexte d'insuffisance de ressources naturelles, matérielles, etc. La population lutte au quotidien pour survivre. Dans le cadre du développement, les moyens sont limités. L'accent est donc mis sur la participation de la population.

JRS a comme finalité première le bien être de l'humain. Leur engagement est de faire accepter les interventions en matière d'éducation comme étant aussi des actions humanitaires. Par leur plaidoyer sur le droit à l'éducation des réfugiés, JRS a ainsi pu intervenir.

Concernant le Tchad oriental JRS a des projets d'éducation dont l'objectif est de permettre aux personnes déplacées ainsi qu'aux populations hôtes, l'accès à une éducation de base.

Les défis rencontrés par JRS sont les suivants :

- ✓ L'enseignement se fait en arabe littéraire alors que les parents souhaitent qu'il se fasse en français ;
- ✓ Il est très difficile de trouver des maîtres communautaires, et de les former ;
- ✓ Les parents d'élèves n'ont pas les moyens financiers de contribuer pour instituer de manière durable une école dans les sites, ce qui pourrait être récurrent dans les zones de retour.

Pour JRS, l'école est fondamentale, mais elle doit davantage se situer dans une perspective holistique c'est-à-dire coordonnée avec les autres secteurs du développement social, tels que la santé et l'accès à l'eau.

Questions

Le Gouvernement est-il impliqué dans vos projets ?

« JRS travaille avec le ministère de l'Education pour tous les programmes scolaires. Les difficultés risquent de résider dans leur capacité à reprendre les projets de JRS dans les zones de retour. A ce propos, certaines familles soulignent déjà leurs craintes de perdre les apports qu'ils ont pu obtenir en matière de scolarisation avec JRS ».

Quel est le niveau de formation des maîtres chez JRS ?

« Là est le défi : tous des maîtres communautaires n'ont pas un niveau supérieur de formation, mais en général JRS essaie de pousser la formation jusqu'au BEPC ».

En ce moment quel est l'état de l'éducation dans la zone ?

« JRS intervient peu dans les villages de retour. Il y a un appui pour le matériel scolaire ainsi que pour former des maîtres communautaires dans ces zones. Le but de JRS est de pérenniser cette prise en charge. Mais c'est assez compliqué sachant que l'éducation gratuite fournie dans les camps freine le retour des familles dans leurs villages dans la mesure où elles savent que le Ministère ne pourra pas fournir d'école de qualité dans tous ».

L'impulsion de faire de l'éducation dans l'urgence a-t-elle permis de poser les bases pour le développement ?

« Au niveau de JRS, pour assurer cette transition, ont été associés le ministère de l'Education ainsi que le PNUD pour appuyer les projets afin que les gens qui retournent ne perdent pas l'accès à la scolarité ».

Y a-t-il eu des formes « spontanées » d'écoles dans les villages, suite à l'accès à l'éducation dans les camps, comme cela a pu être observé dans d'autres pays ?

« Non, cela n'a pas été observé car ces retours se sont faits progressivement, avec les chefs de famille en premier, pour ensuite ramener sa famille. Les initiatives spontanées ont été marginales ».

RAPPEL : S'agissant de l'école comme institution, rien n'est encore joué. La figure du maître communautaire n'est pas encore instituée dans les villages de retour. C'est auprès des personnes déplacées des sites que l'école est valorisée. En conséquence l'absence de l'école et du maître communautaire dans un village de retour pourrait devenir un frein à l'accomplissement du retour.

Le dispositif sanitaire et les enjeux de la couverture sanitaire de la population au Tchad oriental – Franca Covini, COOPI

Dans cette zone de retour, on note une croissance de la population, que l'on peut mesurer par l'augmentation de la fréquentation et des demandes de soins dans les centres de santé des villages de regroupement. Dans le Sila, des structures de santé ont été dédiées aux personnes déplacées hébergées dans les sites. Dans un contexte de stabilisation, face au présupposé d'une diminution de la population de la région en raison des retours, une stabilisation de la demande d'accès aux soins a été cependant observée.

Des questions se posent sur l'influence des pratiques de va-et-vient, ou de l'installation de la population dans la région. Par ailleurs, actuellement, les bailleurs de fonds supportant financièrement les projets de COOPI dans les centres de santé de la région souhaitent mettre en place une stratégie de sortie. L'objectif est de mettre en œuvre un système de recouvrement des coûts afin de maintenir ces centres.

Sur la base d'une recherche menée en juillet 2011, COOPI a mis en évidence que les crises de déplacement sont non négligeables pour le développement sous toutes ses formes. L'étude a ainsi montré que ces populations avaient des besoins :

- ✓ Sociaux : consolidation des familles, des relations d'amitié/interpersonnelles ; vie communautaire, présence et organisation des écoles (instruction) ; renforcement des activités de routine ou d'occupation etc.
- ✓ Psychologiques : l'estime de soi et des autres, la valeur, le sens d'appartenance, la reconnaissance, le sens de la responsabilité, la paix, l'unité, la liberté (surtout pour les femmes et jeunes filles en ce qui concerne la prise de certaines décisions ou choix pour leur vie) etc.
- ✓ Matériels : nourriture, soins médicaux, espace foncier, moyens économiques.

Selon les données de COOPI et d'autres partenaires, il s'avère que les infrastructures sanitaires seraient très coûteuses (dotation en personnel, encadrement technique, matériel médical, renforcement à la participation communautaire, etc. (voir annexe)). Par exemple, 88% des frais généraux des centres de santé de Tioro sont actuellement financés par l'aide. Cela pose ainsi la question de la viabilité des systèmes de santé, au vu de la faible participation de l'Etat.

De plus, d'autres problèmes structurels restreignent l'accès aux soins dans les zones de retour : les processus d'affectation en personnel de santé seraient trop longs, compte tenu de la centralisation du système d'allocation des ressources humaines et de l'incapacité des districts sanitaires à maintenir du personnel à l'Est. Par conséquent la dotation en place de travail reste très pauvre.

Quelques solutions de rechanges ont été proposées et expérimentées. La solution serait ainsi de trouver des alternatives aux centres de santé en proposant des « relais » (ex : un aide-soignant de proximité pourrait pallier à la distance entre les villages et les centres de santé, et donner les 1ers soins ou détecter la pertinence de consulter avant d'aller dans les centres). Il y aurait ainsi du travail au sein des communautés. Coopi a développé des expériences positives en ce sens au Brésil.

Pour Franca Covini, on pourrait envisager une gestion solidaire de type mutuelle des « supers villages ». Elle donne l'exemple du centre de santé de Goz Beida où il n'y a jamais eu de chirurgien mais où certaines opérations ont été pratiquées par des infirmiers (comme des césariennes). Ce type de solution intermédiaire, même si loin d'être satisfaisante, permet néanmoins de faire fonctionner le centre.

Il faut rester extrêmement vigilant au fait que beaucoup de familles de la région préfèrent les soins traditionnels à la médecine moderne ; il faut donc concilier les deux approches dans la prise en charge sanitaire.

Enfin, même s'il reste cher aux bailleurs de fonds, un système de recouvrement des coûts reste encore difficilement envisageable compte tenu de la situation socio-économique des familles en voie de retour.

RAPPEL : La couverture sanitaire de la population retournée constitue également un enjeu de retour. En effet, non seulement le système de recouvrement des coûts leur impose des ponctions importantes de leurs revenus encore fragiles, mais ils sont aussi isolés d'une prise en charge sanitaire complète compte tenu de la distance à parcourir pour avoir accès aux soins d'urgence. Ainsi, il faudrait penser à un nouveau modèle de couverture sanitaire permettant de faire le relais entre les villages de retour et les centres urbanisés offrant un plateau technique plus élaboré.

L'eau au cœur des villages de retour et des villages de regroupement : quelques repères - Emilie Poisson, ACTED

L'ONG ACTED a visité près de 60% des villages de retour et de regroupement de la région du Sila afin d'évaluer l'opportunité d'installation de points d'eau dans ces zones. Les populations ont seulement accès aux mares, aux ouadis, et à quelques puits traditionnels. Non seulement les points d'eau sont éloignés des villages (3-5km, donc 2h à pied), mais la qualité de l'eau consommée est médiocre.

La demande des villageois porte essentiellement sur la construction de puits ouverts, qui permettent de réduire le temps d'attente.

Par ailleurs, une autre conséquence de la mauvaise qualité de l'eau est un fort taux de maladies hydriques. Ce phénomène trouve notamment sa source dans:

- ✓ L'existence de puits traditionnels ouverts et non protégés ;
- ✓ La forte présence de bétails autour des points d'eau ;
- ✓ Le manque chronique de latrine dans les communautés qui entraîne la défécation à l'air libre ;
- ✓ De faibles pratiques d'hygiène (notamment dues au manque d'accès à l'eau).

Les populations retournées expriment un fort mécontentement lorsqu'elles comparent leurs conditions de vies dans les sites de déplacés (bon accès aux services de base) à celles qu'elles retrouvent dans les sites de retour. Le fait d'avoir connu cet accès facilité a modifié leur mode de vie et certains expriment une humiliation à devoir expérimenter une « régression sociale ».

Selon les évaluations d'ACTED, 65% des personnes déplacées ont déclaré que l'éducation, la sécurité civile et l'eau sont des conditions primordiales au retour. Toutefois elles manifestent un scepticisme quant à leur futur accès effectif à ces besoins de base.

Pour ACTED, le choix d'intervenir dans les villages de retour dépend de plusieurs pré-requis pour garantir l'efficacité et la pérennité des ouvrages :

- ✓ La reconstruction de l'habitat est en effervescence ;
- ✓ Des cultures de parcelles sont en cours ;
- ✓ La sécurité n'est plus citée comme principale problématique.

Un rappel est fait sur la nécessité d'intégrer la population semi-nomade dans le choix de l'implantation des points d'eau afin d'éviter des conflits de gestion ; les autorités traditionnelles et les couloirs de transhumance sont ainsi mis à profit dans ces choix.

Questions

Quelle est l'approche utilisée en matière de développement local (par exemple en termes communautaire) ?

« Il y a un appui sur le préexistant. Or, on a pu voir des changements dans les comités de maintenance des points d'eau qui aimeraient devenir des comités villageois. On a également pu constater que lors de la mise en place de comités villageois, des personnes qui faisaient initialement partie de comités de maintenance de l'eau sont souvent représentées. Coordonner les actions communautaires (en matière d'eau, d'école, de santé, etc...) permettrait de dynamiser le processus de développement. Les bailleurs de fond de développement ont d'ailleurs des enveloppes budgétaires pour la structuration locale et la planification des stratégies de gestion des ressources naturelles».

Y a-t-il d'autres raisons invoquées par les villageois concernant la demande spécifique de construction de puits ouverts ?

« La première raison est l'attente pour la collecte d'eau, mais certains évoquent aussi la crainte qu'une pompe électrique tombe en panne et qu'ils aient des difficultés à en assurer la maintenance (pour 50% des gens)».

Faites-vous intervenir des artisans réparateurs régionaux sur les pompes qu'Acted installe ?

« Acted fait systématiquement le lien avec un réseau d'artisans réparateurs locaux qui procèdent d'ailleurs à l'installation des pompes. Le principal problème rencontré reste l'approvisionnement en pièces de rechange, et non la faible couverture géographique pour ce type de service ».

Dans le cadre de l'installation de puits, intégrez-vous la problématique de la scolarisation des filles ? Les femmes sont-elles impliquées dans le choix d'emplacement des points d'eau ?

« La scolarité des filles est certes cruciale, mais se pose moins dans le Sila car les villages de retour manquent aussi cruellement d'écoles... Les femmes sont impliquées dans le choix de l'emplacement : des focus group par genre sont en effet organisés par Acted avant toute décision ».

RAPPEL : L'accès à l'eau dans les villages de retour s'avère être une condition nécessaire du retour des personnes vers le village d'origine. Sans puits et sans médiation avec les populations transhumantes et nomades amenant les « animaux » aux points d'eau, la réinstallation définitive des personnes retournées reste fragile.

Comment aborder le développement économique au Tchad oriental dans un contexte stable et sécuritaire ?

Le développement économique au Tchad oriental : la recherche d'une identité – Abakar Mahamat Ahmat, Oxfam

Aucune action significative de développement ne s'est fait dans la zone des retours au Tchad oriental durant les 40 dernières années (à l'exception de la SECADEV intervenue en Assoungha entre 1990 et 2003). Elle est peuplée d'agropasteurs ayant des stratégies centrées sur l'autosuffisance. Les régions de retour ont été affectées par 3 décennies de conflits/rebellions.

La population de cette zone a été complètement déstabilisée sur le plan économique, déstructurée au niveau socio-ethnique et affaiblie au niveau de ses mécanismes

communautaires de gestion sociale. Elle a perdu ses repères socio-organisationnels (et ses identités). Les déplacements et déracinements ont engendré une perte des moyens de subsistance qui a affecté la dignité des populations.

Après quatre années d'assistance humanitaire, les populations doivent trancher entre :

- ✓ Un retour aux sources (dans les villages d'origine ou à proximité) ;
- ✓ De nouvelles racines (s'intégrer dans des villages hôtes).

Ces deux choix ne dépendent malheureusement pas que des populations elles-mêmes, mais également de différents facteurs :

- ✓ Les déplacés arriveront-ils à se faire entendre par les différents acteurs ?
- ✓ Des solutions seront-elles trouvées pour répondre à leurs aspirations ?
- ✓ Arriveront-ils à restaurer et/ou à se faire une nouvelle identité et des relations identitaires stables ?
- ✓ Quel rôle et quel poids économique veut-on donner à la région du Sila ?

Si la situation n'évoluait pas d'ici trois à cinq ans, on s'acheminerait vraisemblablement vers un phénomène de « bidonvilisation » (accompagné de paupérisation et de banditisme) aux abords des sites, ou dans les villages hôtes.

Par contre, s'il existait une volonté politique d'appui, si l'on capitalisait les initiatives des Programmes d'Appui à la Stabilisation en cours, et que l'on concrétisait le Programme global de relance de l'est du Tchad (PgRET) 2010-2013, on se situerait dans une perspective plus vertueuse, qui favoriserait une réappropriation identitaire positive des populations affectées par ce bouleversement.

En termes concrets, le développement de la zone du Tchad oriental dépend de :

- ✓ Une politique volontariste de l'Etat tchadien pour édifier un Etat de droit dans ces régions ;
- ✓ Des investissements conséquents dans les secteurs productifs ;
- ✓ Un dialogue citoyen et le respect des choix de vie des populations ;
- ✓ Des solutions de développement adaptées à chaque sous contexte (urbain, rural et nouvelles zones rurales) ;
- ✓ Un rôle de grenier du Sila et de pôle d'échange avec le Soudan voisin oriental.

Le développement économique au Tchad oriental dans un contexte stable et sécuritaire : le choix d'une approche territoriale – Souad Abbes, Programme Conjoint d'Appui au Détachement Intégré de Sécurité

Pour rappel, le Détachement Intégré de Sécurité (DIS) se constitue de 1000 gendarmes et policiers, dont 12% de femmes. Son mandat, défini par la résolution 1778 du Conseil de Sécurité de l'ONU, est « *d'assurer le maintien de l'ordre et le respect de la loi dans les camps de réfugiés, les sites regroupant des personnes déplacées et les principales villes dans les régions avoisinantes, et enfin d'aider à assurer la sécurité des humanitaires* ».

Ce programme est gouverné par la CONSAHDIS, qui a fonction d'interlocuteur entre le DIS et la coordination humanitaire, et qui assure toute sa planification stratégique.

Le DIS a été soutenu par la Minurcat de 2007 à 2010, et continue d'être soutenu par un programme conjoint PNUD/HCR. Un budget de 20 millions USD lui a été assuré en 2011 (couvert par l'Union européenne, les Etats-Unis et les Fonds Conjointes de Protection (FCP)), couvrant 61% de ses coûts). Le gouvernement tchadien assure les salaires, les primes et les frais de fonctionnements de la CONSAHDIS ; l'UNHCR assure un soutien

logistique et opérationnel ; le PNUD un soutien en termes de formation, de renforcement des capacités, de communication, ainsi qu'un soutien aux sièges.

Sur le terrain, le DIS est très sollicité puisque la situation sécuritaire est en train d'évoluer. Ce dispositif sera renouvelé en 2012, et le programme d'appui conjoint sera prolongé jusqu'à fin 2012. Les défis à relever seront les financements durant cette même année, tout en essayant de trouver une stratégie de sortie en consultation avec l'ensemble des acteurs : gouvernement, ONU, UE/PAFSI, ainsi que les acteurs humanitaires.

Ce n'est plus uniquement d'une sécurisation militarisée de la zone dont la population a besoin, mais également d'une sécurité dite « civile ». Dans le cadre des retours, la sécurité civile serait avancée comme un paramètre de choix de retour au même titre que l'accès à l'éducation et à la santé. Dans cette perspective, il serait important qu'un système sécuritaire puisse coller à la réalité de chaque zone, et qu'en conséquence une approche territoriale soit développée.

Conclusion

Bien que la plupart des interventions évoquent la question de la sécurité, d'autres facteurs doivent être pris en compte pour favoriser le développement de politiques sociales et économiques au Tchad oriental.

Les réalités de retour sont contrastées et souvent spécifiques à une zone donnée. Néanmoins, on retrouve des convergences sur les conditions d'accomplissement du retour. Un mélange subtil de traditions et de modernité sera nécessaire pour réhabiliter les zones de retour.

S'ouvre également la question de l'*intégration* dans les territoires urbanisés des personnes déplacées refusant de retourner dans le terroir d'origine, puisque seulement un tiers de la population déplacée s'est réinstallée. C'est vers une autre approche, cette fois sur l'urbanisation et le développement d'économies non agricoles, qu'il faudra se tourner.

Groupe URD

La Fontaine des Marins
26 170, Plaisians

+ 33 (0)4.75.28.29.35
+ 33 (0)4.75.28.65.44
urd@urd.org

www.urd.org

